

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 JUIN 2011 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 10 JUIN 2011

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Emile - M. MUFFAT Michel (La Glière) - Mme. DUMAS Claudine - M. GAILLARD Fabrice - Mme TSCHOFFEN Béatrice - M. BRAIZE Alain - M. PERSIN Franck - Mme. LAVERY Joséphine

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge - Mme LANVERS Edith - M. RICCI Pierre - M. MUFFAT Michel (La Ranche)

Procurations Mme LANVERS Edith à Mme FAVRE Annie
- M. MUFFAT Michel (La Ranche) à M. BRAIZE Alain

Président de séance : M. LAGRANGE Georges
A été élu secrétaire de séance Mme. LAVERY Joséphine

1. Approbation du dernier compte rendu :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

Alpages des "Hauts Coutis"

L'hélicoptage du chalet qui servira d'abri pour le berger à été effectué en début d'après midi, pour un montage sur le site avant la fin de semaine, avec une équipe de 5 à 6 personnes.

PVR de "l'Elé" :

Les travaux se poursuivent, il reste un problème de fuite et de perte de pression dont "Gramari" doit rechercher l'origine, pour réparer.

Concernant les travaux secs, ils devraient démarrer prochainement, ainsi que la pose du transformateur.

Renforcement réseau eau "Le crêt"

Les travaux se poursuivent normalement.

Concernant le réseau d'eau pluviale, le dépouillement de l'appel d'offre lancé par la C.C.V.A est prévu début juillet, pour une réalisation des travaux en septembre.

A.F.U.L "Sous les Buissons"

M. le Maire informe le Conseil que conformément à sa délibération, il a signé les actes d'achats des terrains.

Il reste à finaliser la constitution de l'association foncière Libre et à commencer les travaux de viabilisation des terrains.

Chemin la Lècherette - Brochoux :

Les services techniques avec la S.E.R.M.A ont remis en état le chemin allant de la Lècherette au Brochoux.

Chef - lieu :

M. Fabrice GAILLARD informe le Conseil, qu'une réunion pour étudier l'avant projet sommaire aura lieu demain soir en mairie.

Informatique :

M. PEERSMAM André informe le Conseil, que la commission a retenue l'offre de la société "Arobase", pour le renouvellement du parc informatique de la commune.

Le montant du présent marché validé par le Conseil Municipal est de 13 282 €.

Le changement effectif de l'informatique devrait intervenir courant le mois de juillet.

Ecole :

Mme Claudine DUMAS informe le Conseil que la prochain conseil d'école aura lieu le 23 juin 2011.

Columbarium :

La consultation est en cours pour avoir un nouveau columbarium, correspondant à l'actuel.

Jardin du souvenir :

Il va être étudié par la commission travaux, la possibilité de créer dans le cimetière un jardin du souvenir.

A.D.M.R :

Concernant le projet d'installation temporaire de l'A.D.M.R dans les locaux de l'école en attendant la réalisation de la maison médicale intercommunale, la commission va rencontrer prochainement la responsable de l'A.D.M.R.

Numérotation :

Mme FAVRE Annie indique que le cabinet d'études est entrain de lancer la consultation, pour la fourniture des panneaux de rues et des numéros.

Signalétique :

Les travaux d'installation des panneaux devraient avoir lieu en septembre.

S.E.R.M.A :

M. le Maire fait état d'une rencontre ce jour avec la S.E.R.M.A, dans le cadre d'une éventuelle prorogation de la délégation de service publique, portant cette dernière à la même durée que la commune de Morzine.

Suite à la visite effectuée auprès de la sous-préfecture, cette prorogation de durée doit être motivée :

- par de nouvelles implantations justifiant la mise en place d'un nouveau plan neige,
- par un intérêt bien clair pour la commune d'accorder cette prorogation.

Cette rencontre a permis à la commune d'exposer ces exigences tant au niveau investissement, que financier.

La S.E.R.M.A a pris note et fera part prochainement de sa position.

4 FINANCES :

4.1 Comptes administratifs 2010 :

Monsieur André PEERSMAM (1^{er} Adjoint), prend la présidence de la séance pour le vote des comptes administratifs 2010 des budgets de la Commune, présentés par Monsieur le Maire.

Il est précisé, que la reprise des résultats avait fait l'objet d'une reprise anticipée, dans le cadre du vote des budgets et que les comptes administratifs, sont en concordance avec les comptes de gestions du trésor public.

Monsieur le Maire s'étant retiré physiquement de la salle, le Conseil à l'unanimité des présents approuve les comptes administratifs 2010.

***BUDGET PRINCIPAL**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 583 056.12€	1 740 551.83 €
RECETTES	2 390 135.28 €	1 356 329.33 €

*** BUDGET EAU ASSAINISSEMENT**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	351 339.47 €	508 165.01 €
RECETTES	363 935.73€	268 585.38 €

*** BUDGET TOURISTIQUE**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	838 970.30 €	962 594.67 €

RECETTES	377 683.36€	377 683.36 €
----------	-------------	--------------

*** BUDGET FORET**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	22 153.25 €	96 627.72 €
RECETTES	47 417.36 €	17 374.00 €

*** BUDGET PARKING SOUTERRAIN**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	153 131.902 €	68 303.65 €
RECETTES	32 656.47 €	109 305.40 €

Ces documents sont consultables en mairie, sur demande.

3.2 COMPTES DE GESTION :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestions 2010, établis par le Trésorier.

Ces documents sont consultables, en mairie.

4.3 DM 01 "Budget Forêt"

Section Investissement	
Débit	Crédits
cpt 2313-0an : + 30 000.00 €	cpt 1388 : +30 000.00 €
Total : 30 000.00 €	Total : 30 000.00 €

5 SALLE POLYVALENTE:

Le chantier se poursuit malgré les retards observés, pour une livraison de la salle à l'automne.

Concernant la base de loisir, la Commune espère pouvoir prochainement lancer les appels d'offres, afin de permettre la démolition totale de l'ancien bâtiment en septembre.

Un dossier devra également être mise en place pour le dossier de subvention du CDDRA, dont le principe a été accepté.

6. E.S.F Montriond

M. le Maire donne lecture du projet de bail et de convention entre la Commune et l'Ecole de Ski français de Montriond, dans le cadre d'un bail à construction pour une école de ski aux "Lindarets", ainsi que des modifications souhaitées par l'E.S.F, suite à l'envoi de ce projet.

Suite aux demandes de l'E.S.F, et après en avoir délibéré, le conseil décide :

- de consentir à l'E.S.F un bail à construire, sur la parcelle de terrain cadastrée lieudit « Les Lindaret », section D n° 1475 pour 1 a 74 ca, conformément au projet qui lui a été remis par Maître Bruno CHAUVET, notaire à Abondance.

Ce bail sera d'une durée de 35 ans, avec un loyer annuel de 2.500 €, dont le montant sera indexé sur le coût de la construction. Pour permettre à l'E.S.F la mise en place de la nouvelle structure, ce loyer commencera à courir qu'à compter de la troisième année.

Le même jour sera signée un avenant à la convention existant entre la commune et l'E.S.F, précisant notamment :

- le bail à construction qui se substituera à la location du local des Lindarets,
- la mise à disposition du jardin d'enfant aux Lindarets
- l'engagement de l'E.S.F d'assurer le ski scolaire moyennant un tarif préférentiel à déterminer, qui lui sera réglé par la commune.

7 PATRIMOINE :

7.1 Parasol et tarif des concessions aux "Lindarets" :

La commission poursuit sa réflexion sur le sujet. Un point sera présenté au prochain conseil.

7.2 Vente CASASOLA - Commune :

Le Conseil Municipal accepte la vente par la Commune des parcelles ci-dessous, au profit de M. CASASSOLA, au prix de 300 € le m2, sous les mêmes conditions des autres terrains concernés, et notamment l'obtention de l'accord d'un permis d'aménager ce secteur.

Parcelles	Prix de vente
AH 334 et 718	145 800.00 €

8 DIVERS :

8.1 Feu du lac :

La commission s'est réunie hier pour finaliser la préparation des feux du lac, qui se dérouleront le 6 août 2011.

8.2 Géoparc :

La commission de l'UNESCO viendra visiter le site de Montriond le 8 août 2011.

8.3 Intercommunalité :

M. le Maire informe le Conseil que les négociations se poursuivent concernant l'élargissement de la C.C.V.A aux communes de Morzine et des Gets, notamment concernant les compétences qui seront transférés.

Monsieur le Maire présente au conseil le projet des futures Communautés de communes arrêté par le Préfet, qui étendrait la Communauté de Communes, au Gets et Morzine et à la Vallée du Brévon.

8.4 Maison de santé :

Suite à l'arrêt d'activité des Docteur MASSON, DELPORTE et dans l'attente de la réalisation d'une maison médicale, un médecin viendra s'installer dans les locaux du cabinet médical de Montriond en juillet, avec d'autres intervenants médicaux.

8.5 O.T.V.A.:

L'Office du Tourisme de la Vallée d'Aulps a recrutée une directrice à mi-temps à compte du 20 juin 2011.

La séance est levée à 22 h